



ASSURANCE MULTIRISQUE IMMEUBLE

DISPOSITIONS PARTICULIERES

L'assureur

SMACL Assurances SA 141, avenue Salvador-Allende - CS 20000 79031 NIORT CEDEX 9

SMACL ASSURANCES SA – Société anonyme au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224. Siège social : 141 avenue Salvador Allende – CS 20000 – 79031 NIORT CEDEX 09.

Intermédiaire

P. PLASSE & CIE 18 rue Ballu – CS 55051 – 75442 Paris Cedex 09 Code intermédiaire : 1591

CONTRAT NUMERO: 402087/B

MOUVEMENT	DATE D'EFFET	ECHEANCE ANNIVERSAIRE	FRACTIONNEMENT	COTISATION ANNUELLE HT	VALEUR DE L'INDICE
Affaire nouvelle	01/01/2025	01/01	Annuel	3 130.02 €	1 163.600

PERIODE	COTISATION NETTE	TAXES	FRAIS DE COURTAGE	COTISATION TTC A REGLER :
Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	3 130.02 €	353.98€	65.00€	3 484.00 €

SOUSCRIPTEUR		
Nom	Syndicat des copropriétaires SDC 42 RUE CHAMPIONNET 75018 PARIS	
Représenté par	Maître SELARL BPV SELARL BPV	

ELEMENTS DESCRIPTIFS DU OU DES RISQUE (S) ASSURE (S)				
Qualité juridique	Copropriété			
Adresse du risque	SDC 42 RUE CHAMPIONNET 75018 PARIS			
Superficie totale	994.00 m² (les caves, sous-sols garages et greniers comptent pour moitié de leur superficie).			
Usage	Sauf mention contraire ci-dessous, le bâtiment est à usage principal d'habitation avec une part maximale de 25% dédiée aux bureaux et / ou commerces			

Contrat Numéro 402087/B Page 1 sur 2





PRESENTATION DE NOTRE OFFRE

GARANTIES ACCORDEES	
Incendie et risques annexes	Oui
Tempête, Grêle et neige sur les toitures	Oui
Dommages électriques	Oui
Effondrement	Oui
Chutes	Oui
Déménagements	Oui
Foudre	Oui
Fumées	Oui
Dégâts des eaux	Oui
Bris des glaces	Oui
Vol	Oui
Vandalisme	Oui
Bris de machines	Oui
Autres dommages aux biens	Oui
Frais et pertes annexes	Oui
Responsabilité civile propriétaire d'immeuble	Oui
Défense en responsabilité Civile	Oui
Catastrophes technologiques	Oui
Catastrophes naturelles	Oui
Attentats	Oui

Limitation contractuelle d'indemnité non indexée : 19 900 000 €.

CLAUSES PARTICULIERES \$ NEANT

🛮 Le souscripteur reconnait avoir pris connaissance des documents ci-dessous dont il a reçu un exemplaire :

- Les Conditions Générales Multirisques Patrimoine 04(02 2023)
- L'intercalaire applicable référencé P. PLASSE & Cie 07.2024/SMACL
- Les présentes dispositions particulières

Le contrat est souscrit pour une durée d'un an, avec tacite reconduction et faculté de résiliation annuelle par l'une ou l'autre des parties moyennant préavis de deux mois. L'indice retenu est celui publié par La Fédération Française du Bâtiment (Indice FFB) pour le deuxième trimestre de l'année précédant l'échéance ou la date d'effet du contrat. La valeur de l'indice FFB est publiée trimestriellement sur le site officiel : http://www.ffbatiment.fr/

CES DISPOSITIONS PARTICULIERES SONT CONSTITUEES DE 2 PAGES FIN DU TEXTE

Fait à Paris le 20/12/2024 en double exemplaire

L'assuré :

Pour l'assureur La société P. PLASSE & C^{le} par délégation

P. PLASSE & Cie courtage d'assurance

18, rue Ballu - CS 55051 75442 PARIS Cedex 09 RCS PARIS 562 015 453 N° ORIAS: 07 001 330

Contrat Numéro 402087/B Page 2 sur 2